

# ARCHIPEL DES RÉCITS EN SON ET EN IMAGE

LE GROUPE OUEST — TY FILMS — LA CINÉMATHÈQUE DE BRETAGNE  
LONGUEUR D'ONDES — LE PÔLE AUDIOVISUEL DOUARNENEZ-CORNOUAILLE

## AUDIT SUR LA FILIÈRE SON (RADIO, PODCAST CRÉATION SONORE ET SON À L'IMAGE) DANS L'OUEST BRETON ET EN BRETAGNE

### APPEL À PRESTATION DE SERVICE ET CAHIER DES CHARGES

Ty Films, le Groupe Ouest, Longueur d'ondes, la Cinémathèque de Bretagne et le Pôle audiovisuel de Douarnenez avec le soutien de la Région Bretagne, se sont associés pour créer « l'Archipel des récits », un pôle territorial autour des nouveaux récits en son et en image, dans une logique humaniste et mutualiste. Lauréat de l'AMI « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives » du ministère de la Culture (France 2030), les porteurs de projet développent actuellement **une étude d'ingénierie visant à préciser le modèle économique, organisationnel et juridique** de ce nouveau pôle territorial centré sur l'ouest breton.

Dans ce contexte, il a été convenu de mener **un audit sur la filière son** (comprenant la radio, le podcast, la création sonore et le son à l'image). **L'association Longueur d'ondes**, installée à Brest, organisatrice du Festival de la radio et de l'écoute depuis 20 ans, spécialisée dans l'éducation au média radiophonique et à l'écoute, ainsi que dans la formation professionnelle aux écritures sonores, dispose d'une **expertise dans le domaine** et sera à même d'accompagner l'auditeur.ice dans son enquête.

L'univers de la radio, de la création sonore et du podcast connaît actuellement **un essor sans précédent** comme en témoigne la vitalité de la production de contenus audio. Pourtant, la filière à laquelle nous nous intéressons ici souffre d'un manque de structuration et de régulation à l'échelle nationale et dispose de peu de soutien dans le cadre de politiques publiques volontaristes. **Le ministère de la Culture** observe pourtant ces dynamiques avec attention : d'abord, au travers de la publication du rapport de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles du ministère de la Culture sur « l'écosystème de l'audio à la demande («podcasts») : enjeux de souveraineté, de régulation et de soutien à la création audionumérique » (octobre 2020) ; ensuite, par la création aux côtés de l'Arcom de l'Observatoire des podcasts (2022) ; enfin, grâce à l'expérimentation d'une aide sélective aux auteur.rices de création radiophonique et de podcast sur 3 ans (2021-2023).

La Bretagne est une région reconnue pour la diversité et le dynamisme de ses productions cinématographiques et audiovisuelles portés par des politiques publiques volontaristes en faveur de ce secteur professionnel. À cet égard, une **délégation de compétences de l'État** (ministère de la Culture) à la Région Bretagne a été rendue effective depuis le 1er janvier 2016, pour une durée de 6 ans dans plusieurs domaines dont celui du cinéma et de l'audiovisuel. Nous nous interrogeons actuellement sur **la place de la radio, du podcast et de la création sonore dans cet écosystème créatif**, en vue de tendre à une **meilleure structuration de la filière son sur le territoire**.



L'enjeu de cet audit est de **mieux appréhender un secteur en évolution rapide** et de connaître la **réalité du développement de cet écosystème en Bretagne** par la rencontre de ses acteurs qui interviennent à différents niveaux (création, production, post-production, diffusion, etc.) dans différents domaines (information, communication, éducation, spectacle vivant, muséographie, édition, animation, patrimoine, recherche, etc.), par l'analyse de leurs conditions de travail, par la réflexion sur les perspectives de développement possibles, par le recensement des manques et des besoins du secteur, etc.

Afin d'**envisager des leviers pour soutenir la structuration de cet écosystème** en Bretagne, il est nécessaire de procéder à la réalisation d'un audit. Le présent cahier des charges précise les attendus de cet audit.

### **L'audit devra procéder à :**

- Un état des lieux et diagnostic de la filière son (radio, podcast, création sonore et son à l'image) dans l'Ouest breton et en Bretagne : modalités d'exercice de l'activité (moyens techniques, administratifs, financiers), perspectives de déploiement de l'activité, besoins ressentis en termes d'accompagnement et de moyens mis à disposition. Étude des forces et des besoins potentiels en relation au soutien à la production et à la création.
- Des propositions visant à la structuration de la filière son à l'échelle de l'Archipel des récits et de la Région Bretagne : mutualisation de moyens techniques, création de dispositifs d'aide à l'émergence de nouvelles formes sonores, développement d'une offre de formation spécialisée dans les écritures radiophoniques et sonores, etc.

## **1. État des lieux et diagnostic de la filière son**

### **Objectifs :**

- Quantifier et établir une typologie des structures (sociétés, associations, institutions, etc.) et des acteur.rices (journalistes, documentaristes, technicien.nes, réalisateur.rices, artistes, auteur.rices, musicien.nes, animateur.rices, médiateur.rices) engagé.es dans la création et la production de contenus sonores ;
- Modalités d'exercice de l'activité (économiques, techniques, administratifs, juridiques) et caractéristiques sociologiques des acteur.rices (parcours, genre, âge) ;
- Évaluer le nombre et la typologie des créations.

### **Moyens :**

- Récupération de données auprès des acteurs emblématiques de la filière en Bretagne parmi lesquels Longueur d'ondes, la CORLAB (Coordination des radios locales et associatives de Bretagne) et Films en Bretagne pour le son à l'image ;
- Élaboration d'un questionnaire en ligne à destination des structures et acteur.rices de la filière sonore en Bretagne ;
- Entretiens ciblés pour un échantillonnage représentatif ;
- Parangonnage : analyse de projets phares à l'échelle locale, nationale et internationale.

### **Livrables :**

- Cartographie, sous forme de tableaux de données et d'éléments visuels, des structures, des acteur.rices et du volume des œuvres créées ou en cours de création ;
- Analyse qualitative et quantitative des besoins en termes de soutien à la structuration de la filière son ;
- Analyse financière concernant les conditions de la production de contenus sonores et de leur diffusion.

## 2. Perspectives et propositions pour la structuration de la filière son en Bretagne

### Objectifs :

- Déterminer les axes prioritaires de développement en matière économique, de création, de diffusion et de formation ;
- Développer un projet pilote et expérimental sur le territoire, pionnier à l'échelle nationale et internationale ;
- Réflexions autour de la création d'un centre de ressources pour la filière son au sein de l'Archipel, dans une dynamique de mise en réseau des acteurs à l'échelle locale, nationale et internationale.

### Moyens :

- Entretiens avec les agent.es des principales institutions impliquées dans les réflexions sur la structuration de l'écosystème : la Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles du ministère de la Culture, la Scam (cf. Livre blanc – Création sonore, pour un écosystème pérenne), le Pôle médias et cinéma du ministère de l'Europe et des affaires étrangères et sa mission «création sonore», ainsi que le réseau Institut français (francophonie et diversité linguistique) ;
- Échanges avec la DRAC Bretagne (dispositif de soutien aux arts numériques) et avec différentes DRAC et régions porteuses de premiers dispositifs de soutien à la création sonore ;
- Rencontres avec différent.es acteur.rices important.es de la filière à l'échelle nationale et internationale, dans un contexte francophone.

### Livrables :

- Modalités de développement d'un dispositif financier de soutien à expérimenter dans une version pilote ;
- Élaboration de pistes / préconisations / perspectives en vue de développer un projet fort sur le territoire, inédit à l'échelle nationale et internationale ;
- Actions prioritaires à mettre en œuvre pour une meilleure structuration et reconnaissance des acteurs de la filière de l'ouest breton (mutualisation de moyens techniques, accompagnement en écriture et en production, formations, dispositifs de soutien, résidences, etc.).

---

## PÉRIODE : JUIN À MI-SEPTEMBRE 2024

**LIVRABLE** : Rapport écrit opérationnel et synthèse s'appuyant sur une présentation graphique, qui étayera le dossier de candidature de l'Archipel des récits en son et en image dans le cadre de l'appel à projets « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives »

**CONDITIONS FINANCIÈRES** : 10 000 € TTC

**OFFRE DE PRESTATION** : références dans la filière son (radio, podcast, création sonore, son à l'image) et dans la connaissance du territoire, et note d'intention à envoyer **au plus tard le 21 mai** à Alain Hérou, chargé d'étude de l'Archipel des récits (larchipeldesrecits@gmail.com) et à Anne-Claire Lainé, directrice de l'association Longueur d'ondes (anne-claire.laine@longueur-ondes.fr)

**AUDITION DES SOUMISSIONNAIRES SÉLECTIONNÉS** : 28 mai matin